



Vendredi 12 avril s'est tenue la CAP SPP en salle de réunion de la Direction.

Nous avons rendez-vous avec les élus avant la CAP, afin de leur faire part de nos inquiétudes sur le tableau d'avancement d'adjudant proposé par l'administration et basé sur des quotas opérationnels par centre de secours.

A notre grande surprise se tenait en conclave une entrevue avec l'administration et les élus, afin d'informer ces derniers sur l'absolue nécessité de valider le tableau proposé par la Direction.

La CAP débute, et nous demandons à l'administration le tableau d'avancement des adjudants faisant foi du Règlement Intérieur... à savoir l'ancienneté. Cette liste nous a été transmise comme une évidence, alors qu'elle nous était refusée jusqu'à présent malgré des demandes incessantes.

Nous avons voté à l'unanimité les listes de caporaux, sergents ainsi que le tableau d'avancement des échelons au minimum.

Ayant obtenu cette liste du tableau d'avancement des adjudants respectant l'ancienneté, nous avons souhaité la soumettre au vote en opposition à celle de l'administration. Celle-ci n'a pas considéré notre demande.

Nous avons quitté la séance avant le vote, dans l'espoir qu'une autre CAP soit tenue avec nos propositions pour les adjudants.

A notre grande surprise, nous apprenons une heure après que le vote a eu lieu alors que le quorum n'était plus atteint.

Une fois de plus l'administration a bafoué les droits élémentaires syndicaux, en méprisant vos représentants.

Jusqu'où ira leur manque de respect pour les agents qu'ils dirigent, la hiérarchie ne tient pas sa parole, avec la complicité des élus, mais balaye d'un revers de la main, les obligations paritaires de la CAP.

Une CAP complémentaire a été annoncée au C.A du 15 avril 2013 et nous demandons que figurent sur le tableau d'avancement les noms des personnels qui ont disparu sur la liste que nous proposons à l'ancienneté, ainsi que les personnels SHR et inaptes.

Nous ne reprendrons les groupes de travail qu'à la condition d'être écoutés et entendus !!!

N'ayant pour objectifs que l'équité et l'égalité pour tous les agents, nous sommes vos représentants et espérons porter votre mécontentement devant cette injustice.

Tenez vous prêt à agir si nous ne sommes pas entendus !!!!!